Statistiques

Octobre 2020

Rapport Formation

2020

Données statistiques au 31/12/2019

Association Française des Banques

RAPPORT 2020 SUR LA FORMATION

Données statistiques à fin 2019

1. PARTICIPATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES À LA FORMATION **Page 6**

2. DISPOSITIFS DE FORMATION **Pages 7 à 12**

2.1 Plan

2.2 Compte Personnel Formation

2.3 Autres dispositifs

3. ALTERNANCE ET VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE **Pages 13 à 17**

3.1 Contrats d'apprentissage

3.2 Contrats de professionnalisation

3.3 VIE

ANNEXE : Liste des métiers-repères **Pages 19 à 22**

Fin 2019, les banques adhérentes à l'AFB employaient **191 600 salariés** , en CDI ou CDD (hors alternants).

	Banques (%)	Effectifs (nombre)	Effectifs (%)
Moins de 50 salariés	34%	1 200	1%
50 à 249 salariés	29%	6 400	3%
250 à 999 salariés	23%	19 500	10%
1000 salariés et plus	14%	164 500	86%
Ensemble	**100%**	**191 600**	**100%**

Le présent Rapport Formation est établi à partir de différentes sources de données. Les statistiques portant sur le compte personnel formation (CPF) et certains éléments sur les contrats de professionnalisation sont issues des bases de données de l'OPCO Atlas. Les autres statistiques sont établies à partir d'une enquête annuelle de l'AFB auprès des entreprises adhérentes. Le rapport porte sur la période 2015-2019. Les ratios par tranche d'effectifs sont à interpréter avec précaution compte-tenu de la variabilité des répondants par taille d'une année sur l'autre.

Éléments de méthodologie de l'enquête AFB

Périmètre étudié : effectif inscrit (rémunéré ou non rémunéré), sous contrat de travail à durée indéterminée (CDI) ou à durée déterminée (CDD), à temps plein ou à temps partiel. Les alternants ne sont pas comptabilisés dans les effectifs formés au titre de la formation professionnelle continue.

Sont exclus du rapport : les auxiliaires de vacances, les intérimaires.

Dans l'ensemble du document, le terme « Techniciens » désigne l'ensemble du personnel dont le niveau de classification se situe entre A et G ; le terme « Cadres » comprend les salariés dont le niveau de classification est compris entre H et K ainsi que les cadres « Hors Classe ».

Chiffres clés 2019

EFFORT FINANCIER

4,7 % de la masse salariale

Plus de 500 millions d'euros consacrés à la formation

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

5 millions d'heures de formation

Dont plus d'1,5 millions pour le réglementaire

Plus de 26 heures de formation en moyenne par an par salarié

92% des salariés formés au réglementaire/obligatoire

57 % des salariés formés à la conformité

COMPTE PERSONNEL FORMATION

5 500 dossiers engagés (dont 52 % accompagnés)

ALTERNANCE

6 900 nouveaux contrats signés : 55 % en apprentissage / 45 % en contrats de professionnalisation

6 100 contrats terminés : 48 % en apprentissage / 52 % en contrats de professionnalisation

8 900 contrats en cours au 31 décembre : 54 % en apprentissage / 46 %en contrats de professionnalisation

UNE NOUVELLE RÉFORME DE LA FORMATION

La loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 a instauré différents changements. Parmi les plus importants changement figurent la contribution unique à la formation, qui sera recouvrée par les Urssaf à partir de 2021. Pendant la période transitoire, la collecte reste à la charge des opérateurs de compétences (OPCO).

L'année 2019 marque également la réforme du compte personnel de formation (CPF) avec la monétisation du crédit d'heures.

Le Plan de développement des compétences voit un changement dans son financement: seules les entreprises de moins de 50 salariés pourront faire financer leurs besoins de formation par leur OPCO.

1. PARTICIPATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

UN EFFORT DE FORMATION EN HAUSSE

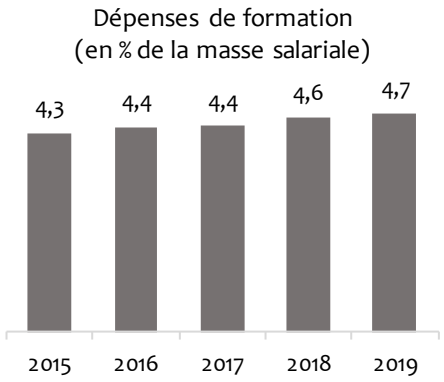

En 2019, les entreprises bancaires ont maintenu un effort conséquent de formation de leurs collaborateurs : 4,7 % de la masse salariale a été consacrée à la formation professionnelle, ce qui représente une enveloppe globale (*dépenses de formation, y compris la rémunération des bénéficiaires, et versement à l'OPCO*) de plus de 500 millions d'euros .

Les fonds versés à l'opérateur de compétences de branche Opco Atlas s'élèvent à 118 millions d'euros en 2019.

Plus d'un tiers des dépenses concerne les coûts pédagogiques, poids qui tend à se réduire tandis que le maintien de la rémunération des bénéficiaires de formation représente une part plus importante, atteignant 38 % de l'enveloppe globale en 2019. Le choix d'une formation réalisée en interne ou confiée à un prestataire externe est très variable et est liée à la taille des entreprises. Pour une banque de moins de 1 000 salariés, la formation externe représente plus de 90 % des couts pédagogiques alors que le ratio tombe à 45 % pour les très grands établissements.

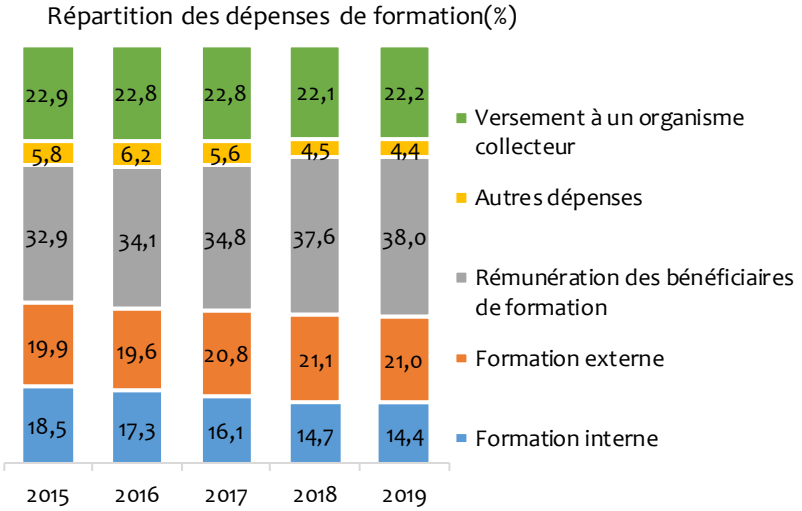

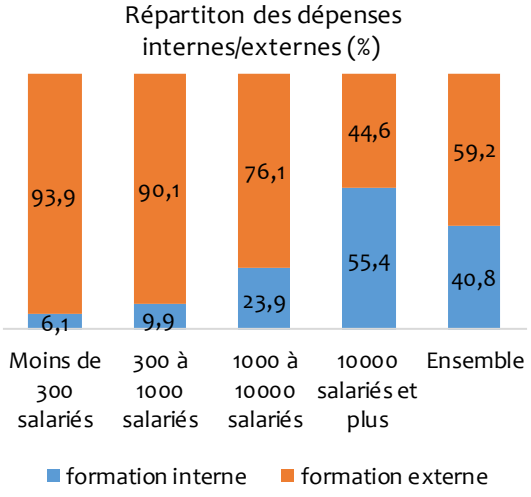

2. DISPOSITIFS DE FORMATION

2.1 PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'engagement des banques pour la formation de leurs salariés tout au long de leur parcours professionnels se traduit par un volume d'heures de formation conséquent : 5 millions d'heures sont dispensées aux collaborateurs des banques, ce qui représente plus de 26 heures par salarié formé en 2019.

5 MILLIONS D'HEURES DE FORMATION PAR AN

Un tiers des heures de formation dispensées concerne des actions dans le domaine du réglementaire, ce qui correspond à 1,6 millions d'heures.

Viennent ensuite les parcours métiers et formations aux produits et services bancaires qui représentent plus de 2 millions d'heures de formation.

Volume total d'heures de formation par thème

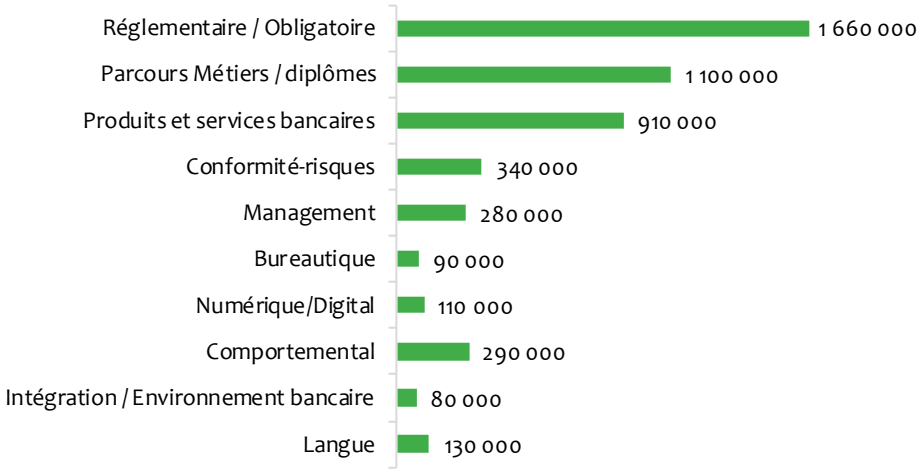

Part des salariés formés par thème

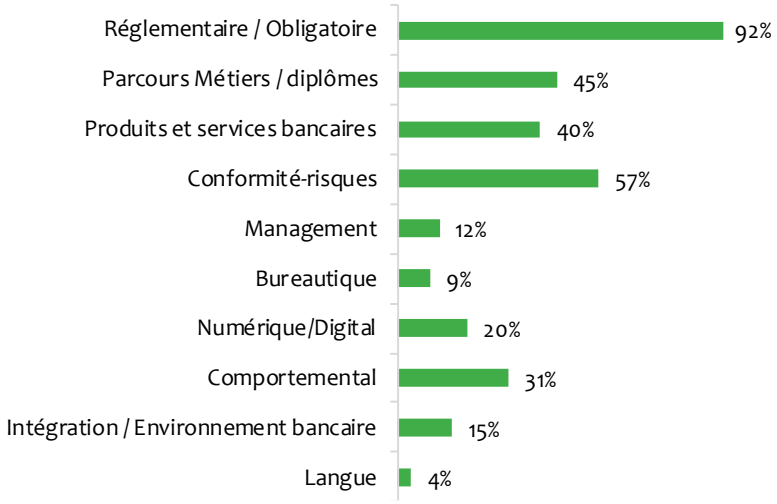

L'investissement du secteur bancaire dans la formation de leurs collaborateurs permet à ces derniers de bénéficier de formations dans différents domaines au cours de l'année : ainsi, 92% ont été formés dans le domaine du réglementaire/obligatoire, 57% dans le domaine de la conformité/risque, et plus de 4 sur 10 sur des parcours métiers ou produits et services bancaires.

Répartition des heures de formation selon la méthode pédagogique de l'action de formation (%)

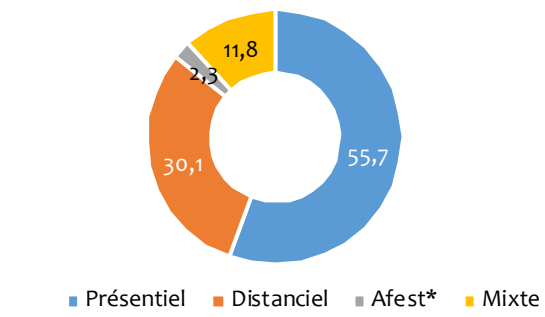

Les nouvelles méthodologies pédagogiques (e-learning, classe virtuelle,…) offrent des modalités de formation plus flexibles, qui s'adaptent mieux aux besoins des salariés. Si le distanciel s'est développé, les formations dispensées en présentiel restent majoritaires.

57% des heures de formation correspondent à des actions qui ont été réalisées uniquement en présentiel.

Le format mixte est peu utilisé, représentant uniquement 12% des formations.

** Afest: action de formation en situation de travail*

En moyenne, tous les salariés des banques sont formés.

Si ce ratio tend à progresser partout, on constate cependant que l'accès à la formation est lié à la taille de l'établissement bancaire.

Part des salariés formés * (%)

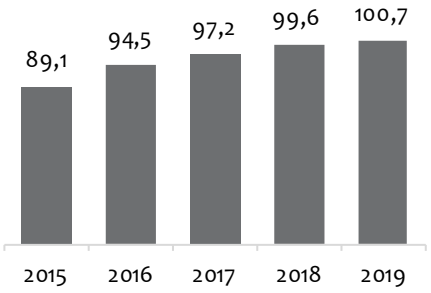

Part des salariés formés * selon la taille de l'entreprise (%)
2015 à 2019

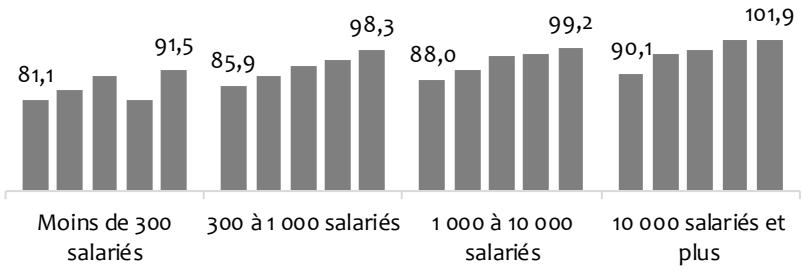

** nombre de salariés ayant suivi une formation durant l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre. Le pourcentage peut être supérieur à 100 % en raison des départs intervenus dans l'année.*

26 HEURES DE FORMATION EN MOYENNE PAR AN

Nombre moyen d'heures de formation

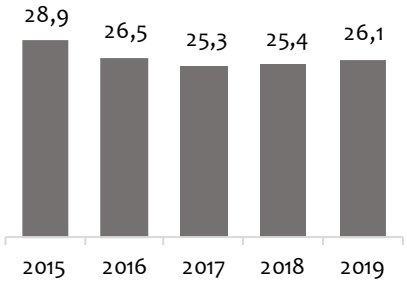

Nombre moyen d'heures de formation selon le genre et la catégorie professionnelle (%) - 2015 à 2019

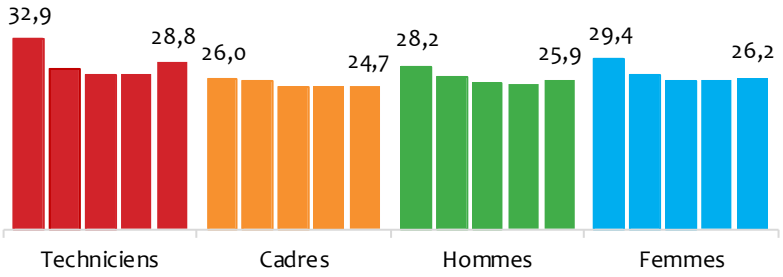

Plus d'1 formé sur 2 est une femme, une proportion identique à la répartition des effectifs. Le constat est également valable par catégorie professionnelle puisque près des 2/3 des formés sont Cadres.

Profil des salariés formés (%)

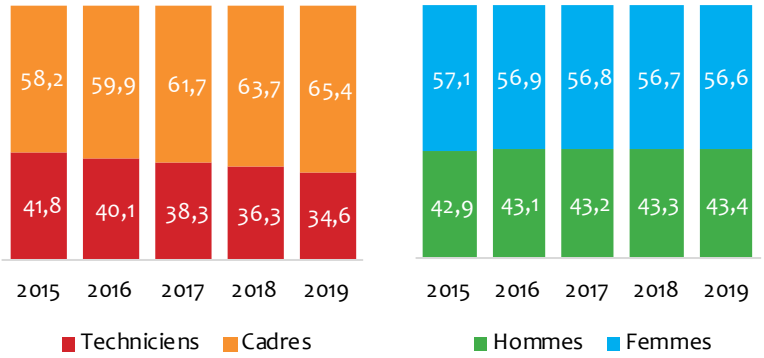

Si les moins de 30 ans ne représentent que 15 % des formés, ils bénéficient de 22 % des heures dispensées, ce qui correspond en moyenne à près de 37 heures de formation. Les seniors qui représentent près de 40% des formés, suivent en moyenne plus de 18 heures de formation, en légère progression ces dernières années.

Répartition des salariés formés selon l'âge (%)

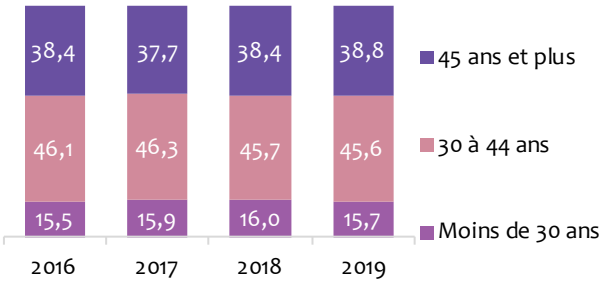

Nombre moyen d'heures de formation selon l'âge
2016 à 2019

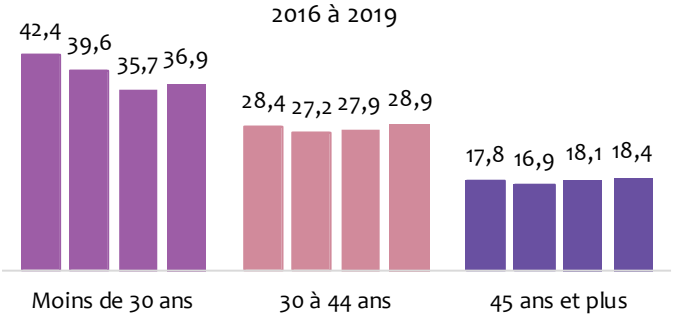

Si les salariés du secteur bancaire suivent en moyenne plus de 26 heures de formation, certains métiers bénéficient de parcours plus importants . Globalement, l'engagement des banques pour accompagner la transformation des métiers et pour répondre aux exigences réglementaires se traduit par plus de 36 heures de formation pour les métiers de la Relation client (Chargé d'accueil, Chargé de clientèle particulier/professionnels/entreprise, Conseiller patrimoine) .

Nombre moyen d'heures de formation par salarié formé selon le métier-repère - 2019

2.2 COMPTE PERSONNEL FORMATION (CPF)

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, les heures du compte personnel de formation (CPF) on été converties en euros au 1er janvier 2019. L'anticipation de ce basculement a entrainé un bond des demandes en 2018: +72% par rapport à 2017. Malgré une année de transition dans ses modalités pratiques, le nombre de dossiers de CPF s'est maintenu à haut niveau en 2019, affichant même une nouvelle progression de l'ordre de 5 %.

Nombre de dossiers

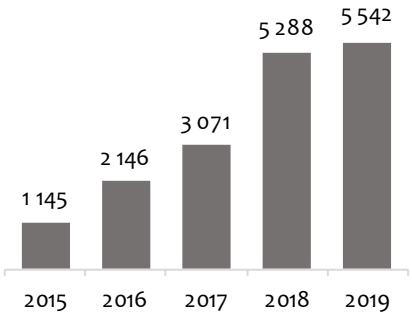

Montants engagés (millions d'euros)

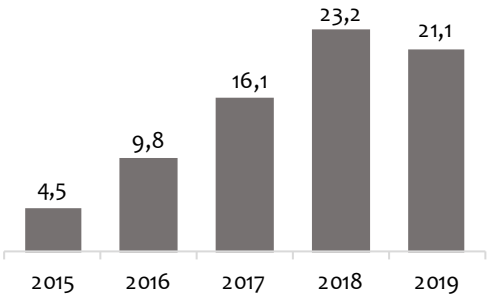

Répartition des dossiers selon l'accompagnement (%)

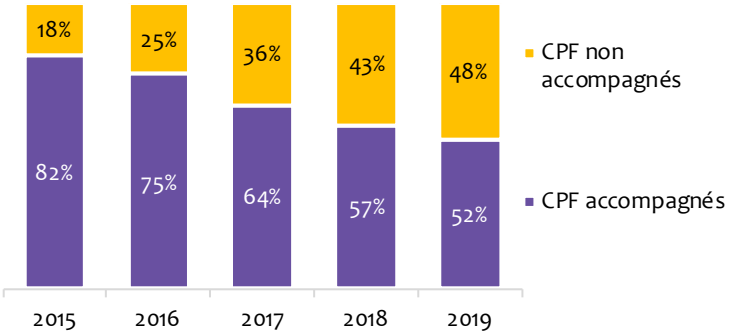

En 2019, plus d'un dossier CPF sur deux bénéficie d'une prise en charge par l'employeur, ce qui correspond à près de 3000 dossiers, soit un volume 50 % plus important qu'en 2017 en lien avec la très forte progression des demandes intervenue depuis 2018.

En 2019, plus d'un million d'heures ont été financées, soit plus de 70 % de plus qu'en 2018. Compte tenu de la progression modérée du nombre de demandes en 2019, la durée moyenne s'est sensiblement accrue, atteignant près de 200 heures par dossier versus moins de 120 heures en 2018.

Durée moyenne (heures)

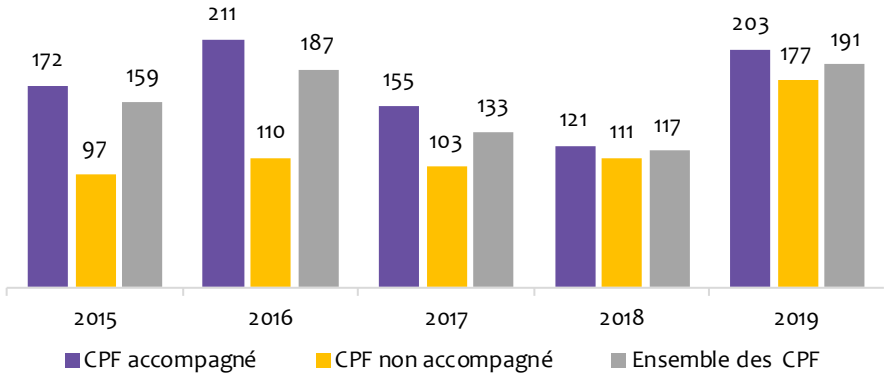

Répartition des dossiers CPF selon le domaine de formation (%)

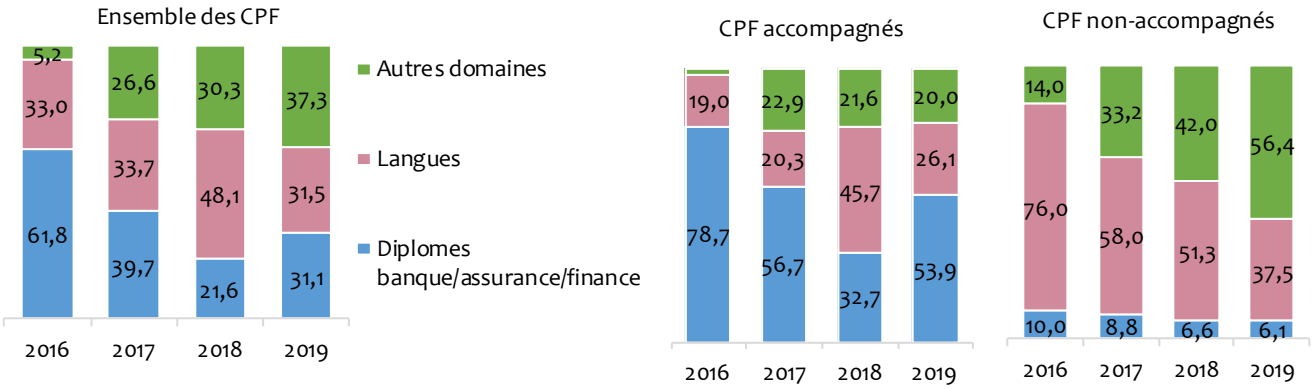

Plus de 3 demandes de CPF sur 10 portent sur des diplômes Banque/assurance/immobilier, ce qui représente plus de 1700 dossiers engagés en 2019, soit un volume jamais atteint. Pour ces formations, 9 demandes sur 10 ont été accompagnées, c'est-à-dire ont bénéficié d'une prise en charge de l'employeur.

Répartition des dossiers CPF selon le niveau de diplôme visé (%)

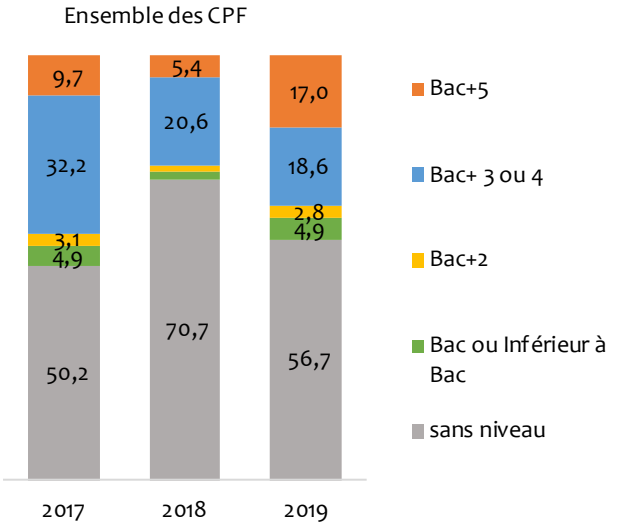

Ainsi, la part des CPF permettant d'obtenir un niveau de diplôme élevé s'est sensiblement accru.

Plus d'un tiers des dossiers vise un niveau bac +3 et plus. Dans le cadre de CPF accompagnés, un dossier sur quatre permettait en 2019 l'obtention d'un diplôme de niveau Bac+5, proportion dépassant 50% en y ajoutant les diplômes Bac+3/4.

Répartition des dossiers CPF (accompagné ou non) selon le niveau de diplôme visé (%) - 2019

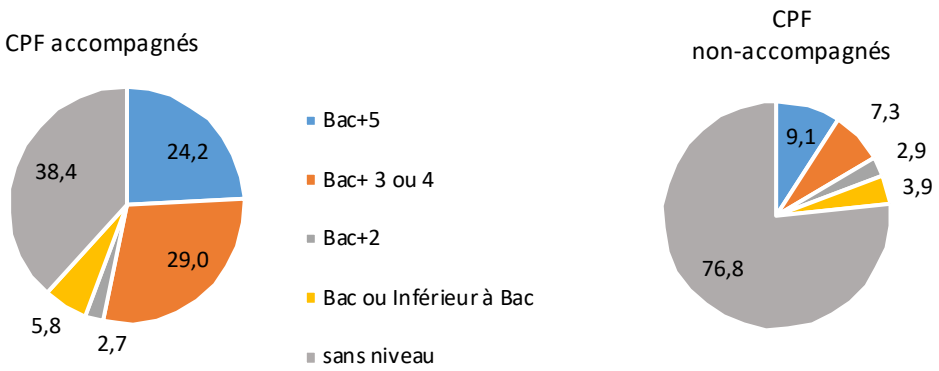

Répartition des dossiers CPF par l'âge (%)

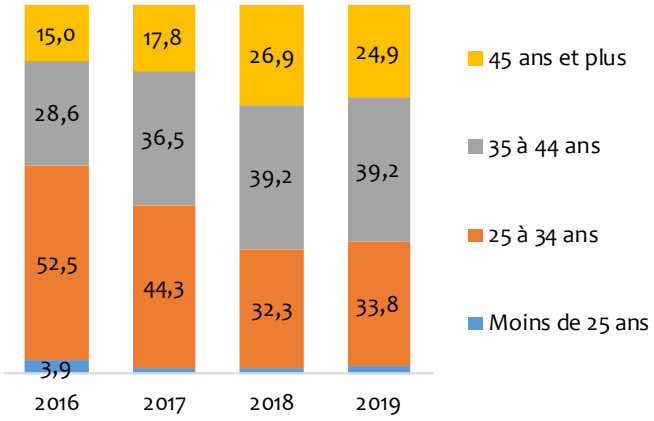

Un demandeur sur quatre de CPF en 2019 était âgé d'au moins 45 ans, ce qui équivaut à près de 1 400 dossiers de formation en 2019, un volume similaire à celui de 2018.

Depuis 2016, le nombre de seniors ayant fait une formation dans le cadre du CPF a quadruplé.

2.3 AUTRES DISPOSITIFS

Très peu de salariés font des demandes de Validation des Acquis de l'Expérience : en 2019 moins de 25 dossiers ont été enregistrés.

Le Bilan de compétences peine également à se développer, restant inférieur à 100 demandes en 2019.

Le CPF de transition professionnelle, modalité particulière du CPF destinée à faciliter les projets de mobilité, a succédé en 2019 au CIF (Congé Individuel de Formation). En plus des frais pédagogiques, ce compte peut prendre en charge la rémunération. En 2019, le nombre de dossier de CPF de transition a approché la barre des 200, dont 1/3 correspondait à des dossiers avec une prise en charge complémentaire de leur entreprise au titre du salaire et des coûts pédagogiques.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

(nombre et répartition en %)

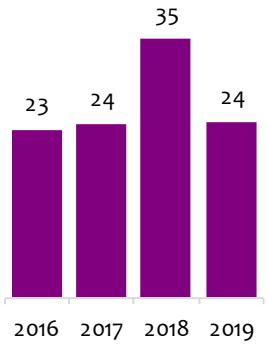

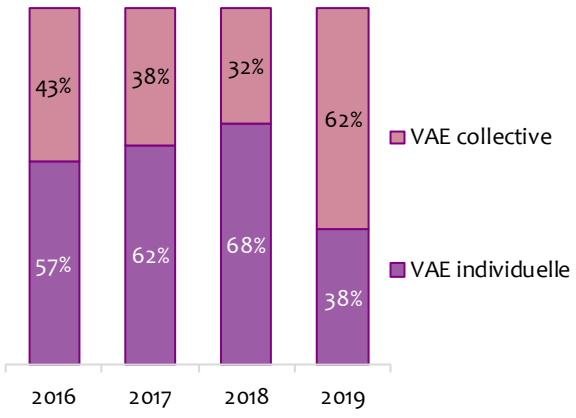

Bilan de compétences

(nombre)

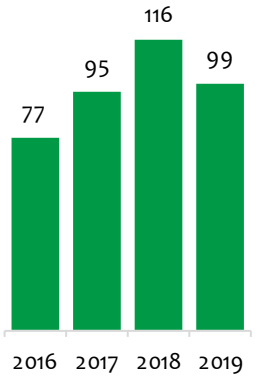

CPF de transition
(ex CIF jusqu'en 2018)

(nombre et répartition en %)

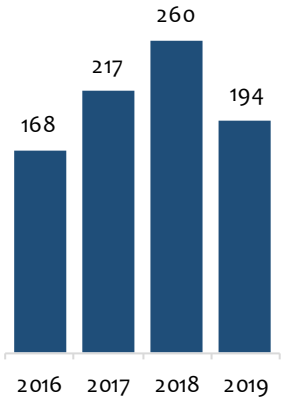

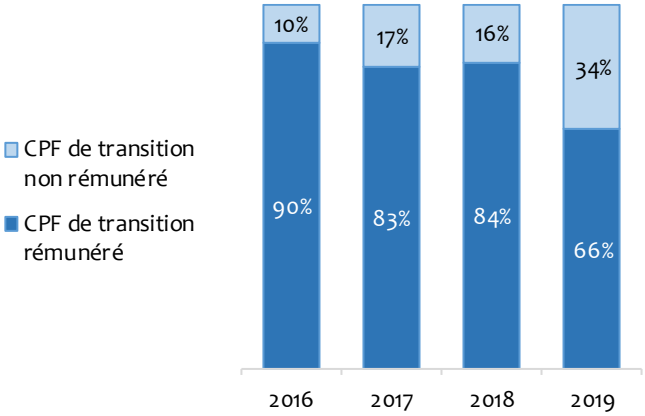

3. ALTERNANCE ET VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE

6 900 NOUVEAUX CONTRATS SIGNÉS EN 2019

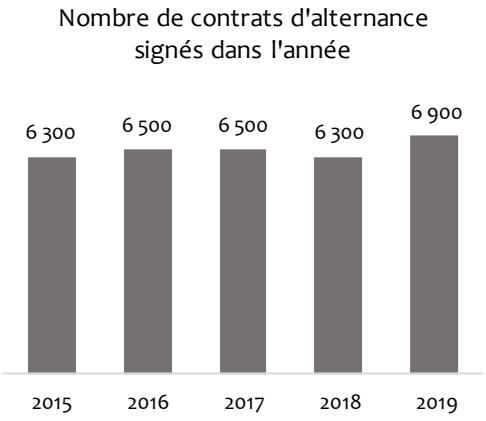

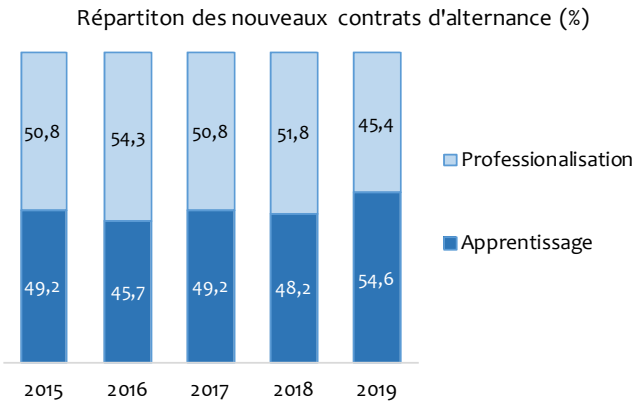

En 2019, 6 900 jeunes ont commencé un contrat d'alternance dans les banques, un volume en nette augmentation. Plus d'un contrat sur deux a été signé dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Les alternants présents en fin d'année dans les effectifs sont majoritairement en Ile de France (près des 2/3 des contrats).

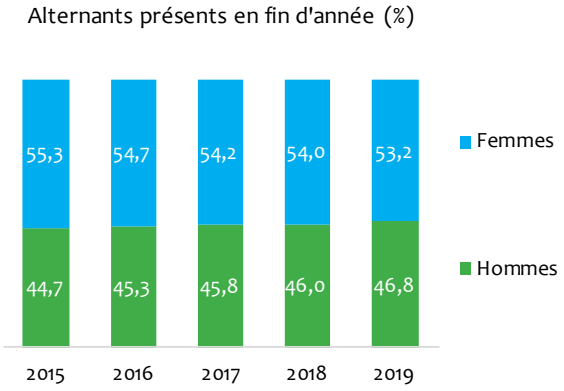

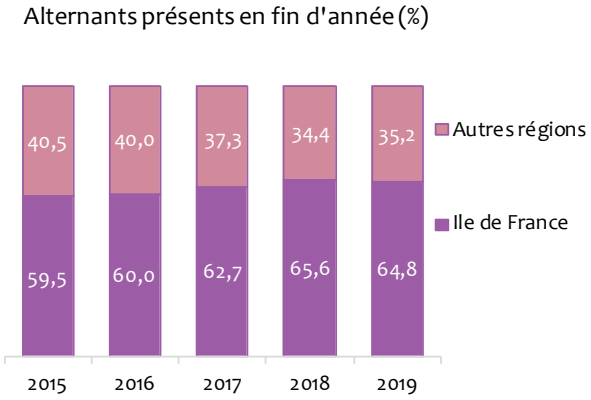

3.1 CONTRATS D'APPRENTISSAGE

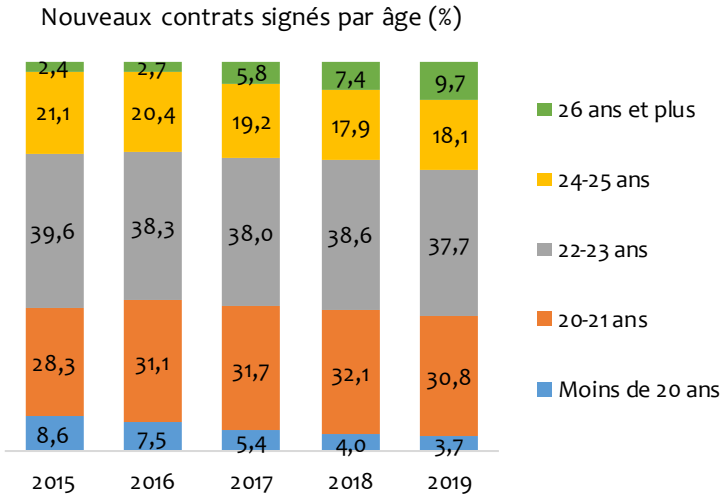

3 800 NOUVEAUX CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Le nombre de contrats d'apprentissage signés durant l'année 2019 a sensiblement progressé, en lien avec la réforme. Les 2/3 des nouveaux apprentis étaient âgés au moins de 22 ans, une tendance qui tend à s'accentuer. Ce mouvement confirme le haut niveau de qualification dans le secteur bancaire.

Ainsi, l'âge moyen des apprentis arrivés en 2019 s'établit à 22,6 ans versus 22,1 ans en 2015.

Apprentis présents en fin d'année par âge (%)

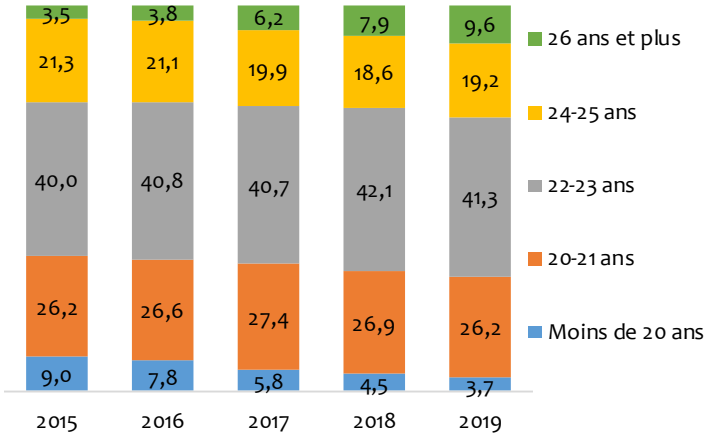

4 800 APPRENTIS PRÉSENTS FIN 2019

Ainsi, compte-tenu d'un flux important de nouveaux contrats et d'un maintien des fins de contrat intervenus dans l'année, le nombre d'apprentis accueillis dans les banques à la fin d'année 2019 est en hausse, atteignant 4 800.

Le taux de transformation* reflète de façon partielle la réalité de l'insertion des apprentis. En effet, seules sont comptabilisés les embauches dans l'entreprise d'accueil, sans pouvoir isoler les poursuite d'études.

Le ratio calculé, qui rapporte le nombre d'embauches en CDI ou en CDD, suite à un contrat d'apprentissage, ressort à un peu plus de 20 % en 2019.

Selon une étude menée en 2017 par l'Observatoire des métiers de la banque, l'insertion des alternants est bien meilleure : 65 % étaient en emploi six mois après la fin de leur cursus (promotion 2017).

Taux de transformation* dans l'entreprise d'accueil (%)

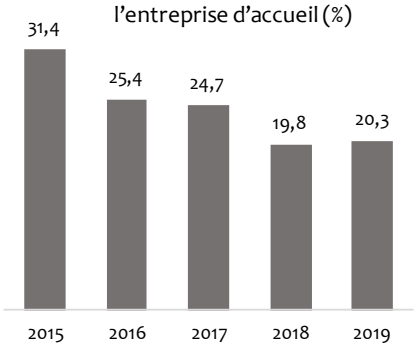

** nombre d'embauches en CDI ou CDD après un contrat d'apprentissage dans la même entreprise, rapporté au nombre de fin de contrat d'apprentissage*

Répartition des transformations dans l'entreprise d'accueil selon l'âge (%)

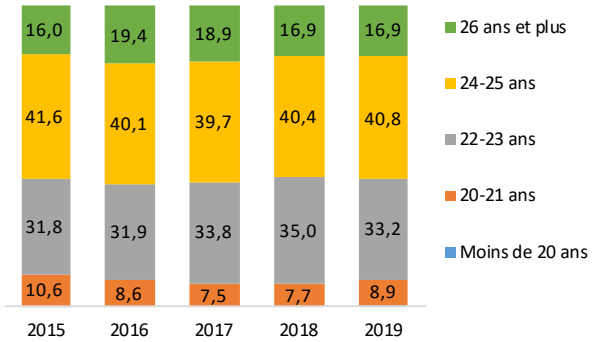

Type de contrat (%)

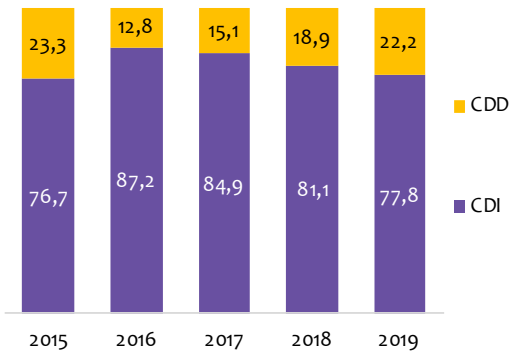

3.2 CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Nouveaux contrats signés par âge (%)

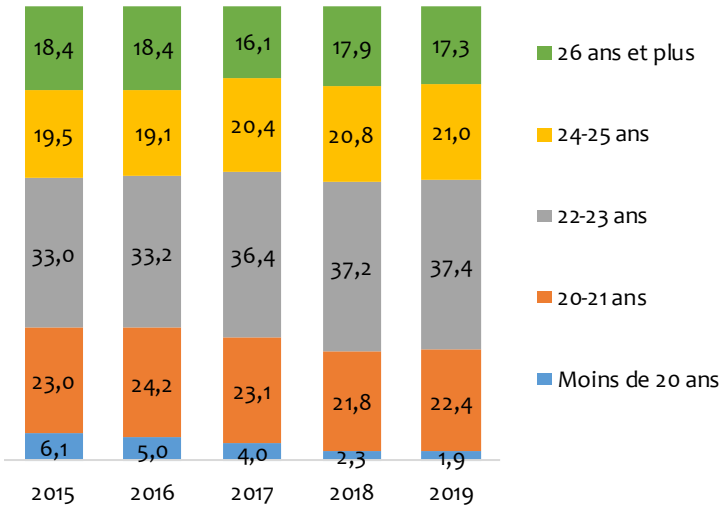

3 100 NOUVEAUX CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

En 2019, 3 100 contrats de professionnalisation ont été signés dans les banques. En moyenne, ces salariés sont âgés de près de 24 ans (23,8 ans en 2019).

Pour près d'1/3, le métier visé est celui de Spécialiste des opérations bancaires, suivi pour plus de 17% par le métier de Chargé de clientèle particuliers.

Nouveaux contrats signés par métier-repère (%) - 2019
source: Opc Atlas

Nouveaux contrats signés par niveau de diplôme visé (%)
source: Opco Atlas

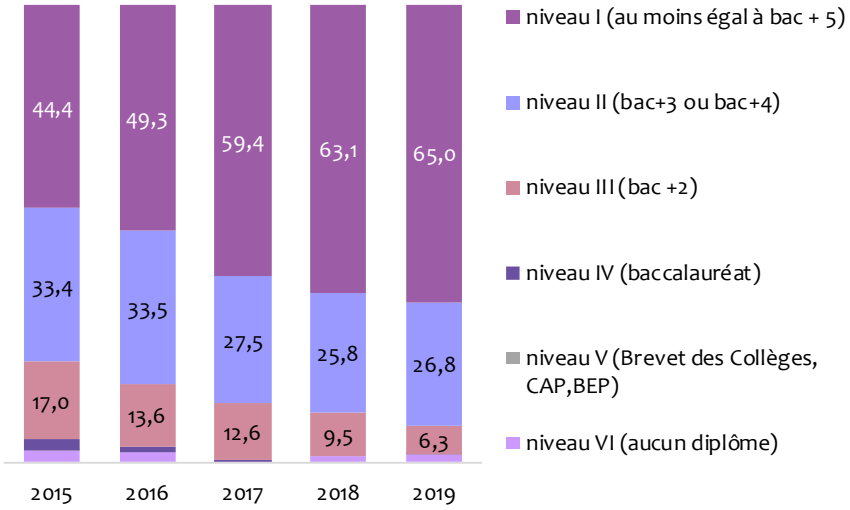

La poursuite plus fréquente des études se traduit par une part croissante de jeunes préparant un diplôme de niveau Bac+5 ou supérieur : ils représentent près des 2/3 des salariés en contrats de professionnalisation en 2019, soit 20 points de plus qu'en 2015.

Alternants en contrats de professionnalisation présents en fin d'année par âge (%)

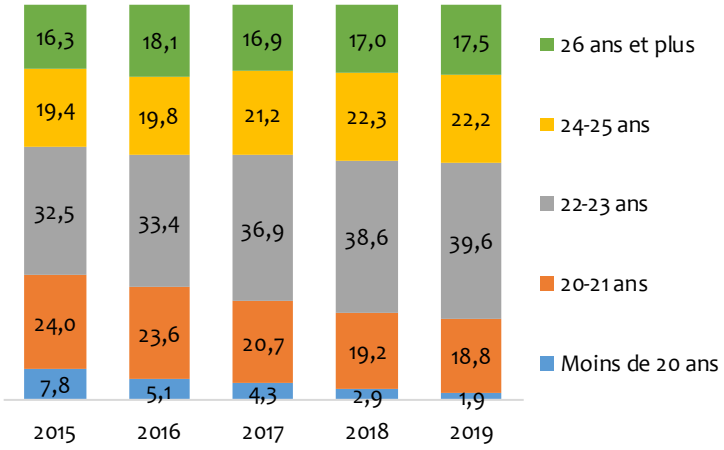

4 100 CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION PRÉSENTS FIN 2019

Ainsi, la part croissante des jeunes à plus haut niveau de qualification conduit à un relèvement progressif de l'âge des alternants en contrats de professionnalisation .

En moyenne, ils étaient âgés de 23,8 ans en 2019 contre 23,3 ans en 2015.

Taux de transformation* dans l'entreprise d'accueil (%)

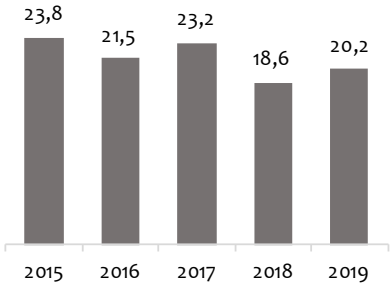

Le taux de transformation* montre que 20 % des alternants en contrats de professionnalisation ont été embauchés dans leur entreprise d'accueil à la fin de leur contrat.

Compte tenu de la méthodologie de calcul*, le ratio minore sensiblement le taux réel d'insertion des alternants.

Selon une étude menée en 2017 par l'Observatoire des métiers de la banque, l'insertion des alternants est bien meilleure : 65 % étaient en emploi six mois après la fin de leur cursus (promotion 2017).

** nombre d'embauches en CDI ou CDD après un contrat de professionnalisation dans la même entreprise, rapporté au nombre de fin de contrat de professionnalisation. Les poursuites d'études ne peuvent pas être isolées.*

Répartition des transformations dans l'entreprise d'accueil selon l'âge (%)

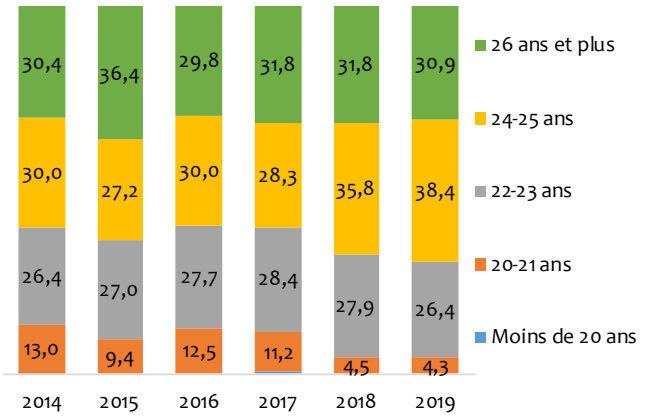

Type de contrat (%)

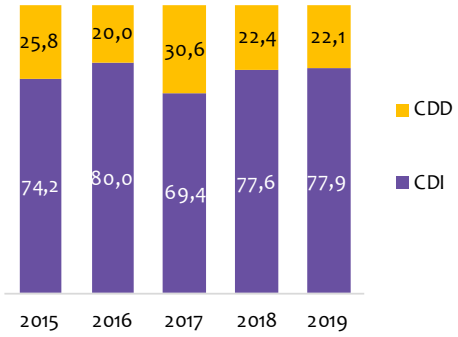

3.3 VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE

Chaque année, plus d'un millier de jeunes âgés de moins de 28 ans bénéficient d'une mission professionnelle à l'étranger proposée par les banques françaises.

Effectif moyen annuel en VIE (ETP)

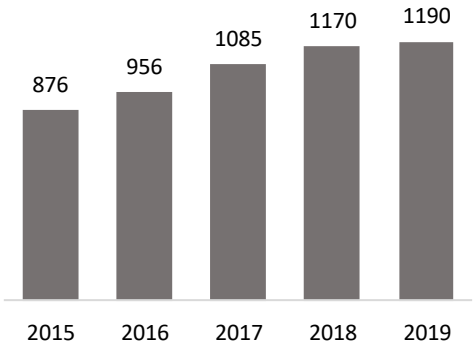

CLASSIFICATION DES MÉTIERS REPERES

FORCE DE VENTE

- **Chargé d'accueil et de services à la clientèle**
  Chargé d'accueil, hôte d'accueil, guichetier, chargé de service clientèle, chargé de renfort commercial, assistant commercial, téléopérateur…

- **Chargé de clientèle particuliers**
  Conseiller clientèle particuliers, conseiller assurance, chargé de développement clientèle particuliers, téléconseiller…

- **Chargé de clientèle professionnels**
  Conseiller clientèle professionnels, chargé d'affaires professionnels, conseiller de clientèle professions indépendantes, chargé de clientèle professions libérales, chargé de clientèle particuliers-professionnels…

- **Chargé de clientèle entreprises**
  Chargé d'affaires entreprises, chargé de relations commerce international, responsable clientèle entreprises, chargé de clientèle PME-PMI, chargé de clientèle grandes entreprises, technico-commercial entreprises, conseiller clientèle Institutionnel/Associations, chargé de développement clientèle entreprises…

- **Conseiller en patrimoine**
  Conseiller en gestion ou développement de patrimoine, conseiller en gestion de fortune, gérant de portefeuille sous mandat, conseiller clientèle privée, conseiller de patrimoine financier…

- **Responsable/animateur d'une unité commerciale (Banque de détail)**
  Responsable d'agence, directeur d'agence, directeur d'agence particuliers professionnels, directeurs centre d'affaires, responsable d'agence entreprises, responsable de groupes d'agences, responsable point de vente, responsable d'une équipe de téléconseillers, responsable de plateforme téléphonique, responsable d'implantation à l'étranger…

- **Concepteur et conseiller en opérations et produits financiers**
  Monteur négociateur d'opérations financières, analyste industriel, ingénieur conseil, ingénieur financier, chargé d'affaires produits financiers, chargé d'affaires fusion-acquisition, ingénieur d'affaires, négociateur crédits export, ingénieur recherche marchés financiers, chargé d'affaires financements spécialisés, responsable de zone géographique…

- **Opérateur de marché**
  Vendeur produits de marché *(sales)*, négociateur produits de marché *(trader)*, originateur, opérateur transactions marché, responsable de tables de marchés (responsables *desk*), arbitragiste…

MÉTIERS DES TRAITEMENTS

Traitement des opérations bancaires

- **Gestionnaire de back office**
  Opérateur de traitements bancaires, technicien de *back-office,* gestionnaire flux, chargé de service après-vente, chargé de recouvrement ou de précontentieux…

- **Spécialiste des opérations bancaires**
  Gestionnaire de *back-office* international, gestionnaire de *back-office* marchés, gestionnaire de *back-office* grandes entreprises, gestionnaire de middle-office (Siège ou Réseau), gestionnaire de trésorerie, expert des opérations bancaires…

- **Responsable/animateur d'unité ou d'activité de traitements bancaires**
  Responsable de *back-office*, animateur d'équipe de *back-office*, responsable de *back-office* international, responsable de *back-office* marchés, responsable de *back-office* grandes entreprises, responsable de *middle-office*, animateur service après-vente, responsable recouvrement ou précontentieux…

Informatique / Organisation / Qualité

- **Informaticien**
  Technicien d'études informatiques, analyste programmeur, développeur applicatifs, développeur système d'information, analyste exploitation, technicien système d'information, homologateur, webmaster, technicien support informatique, chargé de sécurité informatique, ingénieur/spécialiste système d'information, administrateur système d'information, chargé de qualité/méthode…

- **Responsable informatique/organisation/qualité**
  Chef de projet, responsable études et développement, responsable maîtrise d'ouvrage, organisateur, responsable technique/production, responsable de domaines, responsables relations clients S.I., responsable bureautique, responsable support informatique, responsable sécurité informatique, responsable exploitation, responsable organisation, responsable qualité/méthode…

FONCTIONS SUPPORT

Riqsues et contrôle

- **Contrôleur périodique/permanent**
  Chargé du contrôle périodique (auditeur, inspecteur), auditeur interne (domaines non financiers), chargé du contrôle permanent (contrôleur), chargé de la sécurité financière, responsable du contrôle périodique, responsable du contrôle permanent, responsable de la sécurité financière (blanchiment, fraude fiscale…), déontologue, chargé de la conformité, responsable de la conformité et/ou du contrôle interne…

- **Analyste risques**
  Analyste risques de crédits, analyste risques de marché, analyste risques pays, technicien risque crédits (rédacteur), responsable crédit, responsable des risques, gestionnaire risques opérationnels, analyste portefeuilles, analyste « scoring » crédits…

Juridique / Fiscalité

- **Juriste, fiscaliste**
  Conseiller fiscal/fiscaliste, juriste (droit bancaire, droit international, droit social, droit des affaires, activités financières…) chargé d'études juridiques, responsable juridique/fiscal…

Ressources Humaines

- **Technicien ressources humaines**
  Gestionnaire paye/administration du personnel, gestionnaire formation, assistant ressources humaines, infirmier…

- **Spécialiste/responsable ressources humaines**
  Conseiller recrutement, gestionnaire ressources humaines, responsable gestion de l'emploi, responsable ressources humaines, conseiller relations écoles, responsable rémunération, gestionnaire relations sociales, responsable relations sociales, animateur formation, concepteur de formation, responsable formation, responsable développement ressources humaines, responsable paye/administration du personnel, médecin, assistant social, responsable service social…

Gestion administrative

- **Gestionnaire administratif/Secrétaire**
  Secrétaire/assistant, secrétaire de direction/assistant de direction, assistant technique, chargé de gestion administrative …

Marketing / Communication

- **Gestionnaire marketing / communication**
  Assistant développement commercial, gestionnaire base de données, chargé de promotion des ventes, animateur de marché.

- **Spécialiste/responsable marketing/communication**
  Chargé d'études marketing, chef de produit, responsable de produits, responsable de marché, responsable marketing, chargé de communication interne/externe, responsable communication, responsable animation de marché…

Contrôle de gestion

- **Contrôleur de gestion**
  Assistant contrôle de gestion, contrôleur de gestion, contrôleur budgétaire, responsable contrôle de gestion…

Comptabilité / Finances

- **Technicien comptabilité/finances**
  Assistant comptabilité/finances, chargé de comptabilité, chargé de traitements comptables, aide-comptable…
- **Spécialiste/responsable comptabilité/finances**
  Chargé d'études comptabilité/finances, analyste comptabilité/finances, contrôleur comptabilité/finances, responsables comptabilité/finances, responsable financier…

Logistique / Immobilier

- **Technicien logistique/Immobilier**
  Technicien maintenance, technicien d'exploitation (y compris téléphonie), gestionnaire logistique (y compris gestionnaire parc automobile), technicien services généraux, assistant achat, gestionnaire immobilier, chauffeur, pompier, chargé de sécurité…
- **Responsable/animateur d'unité ou expert logistique**
  Responsable immobilier de l'entreprise, chef de projet immobilier, expert travaux immobilier, conducteur de travaux, responsable des travaux, responsable sécurité, acheteur (y compris achats informatiques), responsable des services généraux, responsable des achats, responsable de la logistique…

AFB
ASSOCIATION FRANÇAISE DES BANQUES

OPCO Atlas
Soutenir les compétences

Observatoire des métiers de la banque